

ENTREPRENEURES FRANCILIENNES : OSEZ RÉUSSIR ! Lancement du concours « Créatrices d'Avenir » 2024

- L'événement de référence pour valoriser l'énergie entrepreneuriale des femmes dans les territoires d'Ile-de-France
- 8 prix pour une dotation totale de 60 000 €
- Nouveauté 2024 : le Prix « Emergence » pour soutenir les entreprises en amorçage avec un potentiel de développement

En France, plus que jamais, l'entrepreneuriat continue de fleurir et de progresser en termes de mixité. 28% des Françaises participent désormais à la chaîne entrepreneuriale, qu'elles aient l'intention de créer leur entreprise, qu'elles en portent le projet ou qu'elles soient déjà chefs d'entreprise ou ex-chefs d'entreprise*.

Afin de soutenir et valoriser celles qui osent entreprendre et réussir, Initiative Ile-de-France, réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneur.e.s, se mobilise et lance le 1^{er} juin dans l'ensemble des territoires franciliens la 14^e édition de son grand concours « Créatrices d'Avenir ». L'objectif est de développer l'entrepreneuriat des femmes et contribuer à faire de l'Ile-de-France la région de référence sur la parité entrepreneuriale.

Pour les candidates et futures lauréates, « Créatrices d'Avenir » est un vrai accélérateur. Grâce à une visibilité accrue, une mise en réseau et une dotation globale de 60 000 € – dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement personnalisé –, elles peuvent poursuivre le développement de leur activité dans les meilleures conditions. Et agir en tant que rôle modèle pour montrer qu'oser réussir est possible pour toutes les femmes qui souhaitent porter un projet entrepreneurial.

L'appel à candidatures est lancé à toutes les femmes entrepreneures de la région francilienne. Quelle que soit leur âge, leur parcours, leur projet entrepreneurial ou leur territoire, elles sont invitées à candidater jusqu'au 30 septembre 2024 sur www.creatricesdavenir.com !

Bousculer les stéréotypes à travers la mise en lumière de femmes entrepreneures inspirantes



Si l'indice entrepreneurial féminin reste inférieur à l'indice masculin, **l'écart entre les deux genres se réduit fortement depuis 2018** : il n'est plus que de 8 points en 2023 contre 14 points cinq ans auparavant*.

C'est pour démontrer et valoriser le rôle crucial que jouent les femmes dans le dynamisme entrepreneurial que le réseau Initiative Ile-de-France organise, chaque année en septembre, dans le cadre de l'appel à candidatures « Créatrices d'Avenir », des événements de sensibilisation à l'entrepreneuriat des femmes dans tous les départements d'Ile-de-France. Au programme : partage d'expériences, défis et réussites de lauréates et finalistes des précédentes éditions du concours.

Au-delà des figures médiatiques et connues du grand public, l'Ile-de-France regorge de femmes entrepreneures, véritables rôles modèles, dont le parcours peut inspirer celles qui voudraient ou hésiteraient encore à se lancer.

Qu'elles soient étudiantes, demandeuses d'emploi, salariées, en reconversion professionnelle ou encore serial entrepreneuses, les franciliennes entreprennent dans tous les secteurs d'activité et aussi bien en zone urbaine, rurale ou dans les quartiers politique de la ville :

- Elles débutent, telle Siham Yara, lauréate 2023 pour L'Extratypik (Les Mureaux), le premier salon de coiffure ambulant destiné aux enfants en situation de handicap, qui ouvrira ses portes en septembre prochain ;
- Elles sont aguerries, comme Julie Barrère et Justine Ray Le Sollic, lauréates 2022 pour Cinébébé (Saint-Denis), un atelier d'effets spéciaux dédié à la maternité ;

- Elles se reconvertissent en repreneuses d'entreprise comme Béatrice Pommeret, récompensée en 2022 pour la reprise de Bobin Tradition (Paris/Bonneuil-sur-Marne), expert depuis plus de cent ans dans la restauration de textiles délicats.

Elles créent, elles travaillent, elles décident, elles doutent, elles avancent, elles étonnent, elles performant, et toutes, dans la diversité de leur parcours, de leur sensibilité, de leur engagement, ont pour point commun de représenter la richesse de la région Île-de-France.

Au fil des années et avant le lancement de sa 14^{ème} édition, « Créatrices d'Avenir » a enregistré les candidatures de près de 4 000 entrepreneuses franciliennes, a sélectionné 200 finalistes et récompensé 80 lauréates.

Un Grand Prix, six Prix thématiques et le Prix du « Public » pour incarner l'énergie entrepreneuriale

La **cérémonie de remise des prix** se tiendra en décembre prochain et récompensera huit femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France. Guidé par l'ambition de **réfléter la détermination, l'audace, la diversité et la richesse des projets entrepreneuriaux portés par les franciliennes dans l'ensemble des territoires, le concours propose 6 catégories de prix :**

Mixité des métiers	Femme ayant créé ou repris une entreprise qui participe à la féminisation d'un secteur d'activité marqué par une sous-représentation des femmes (nouvelles technologies, numérique, industrie, BTP, sécurité, transport, agriculture...)
Impact	Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité génère un impact social, sociétal ou environnemental positif
Innovation	Femme ayant créé ou repris une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large
Quartiers	Femme issue ou habitante d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé ou repris une entreprise
Artisanat	Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité relève de l'artisanat
Émergence	Nouveau ! Le concours « Créatrices d'Avenir » innove cette année avec le Prix « Émergence » qui récompensera une femme ayant créé une entreprise dont l'activité n'est pas encore lancée mais démontre un vrai potentiel de développement

Chaque territoire sélectionnera ses finalistes à l'occasion des **jurys départementaux**, organisés par les 10 associations locales du réseau Initiative Ile-de-France, qui réuniront des acteurs publics et privés engagés en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et de la mixité professionnelle (+ de 100 experts mobilisés en 2023).

L'ensemble des finalistes régionales issues des 8 départements franciliens concourront pour le **Prix du « Public »** dont les votes se dérouleront en ligne du 6 au 17 novembre 2024.

Le **Grand jury**, composé d'experts de l'entrepreneuriat, se réunira le 18 novembre 2024 pour auditionner les finalistes régionales et désigner la lauréate du Grand Prix « Créatrices d'Avenir 2024 » et les lauréates des 6 Prix thématiques.

Un programme qui bénéficie d'une dynamique partenariale forte

Pour les candidates à « Créatrices d'Avenir », participer au concours n'est pas seulement une opportunité de remporter une dotation financière. C'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'une mise en réseau adaptée à la phase de développement de leur entreprise.

Pour l'organisation du concours « Créatrices d'Avenir » et l'accompagnement des candidates, le réseau Initiative Ile-de-France bénéficie du soutien essentiel d'**acteurs publics et privés de référence** fortement engagés dans le développement économique des territoires et la promotion de l'entrepreneuriat des femmes : **Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Région Ile-de-France, Fonds social européen, Bpifrance, Crédit Agricole d'Ile-de-France, Banque Neufilize OBC, Fondation MMA et AIR FRANCE.**

Cette année encore, l'ensemble des **acteurs de l'écosystème entrepreneurial francilien** se mobilisera dans chaque département, notamment à travers les jurys de sélection des finalistes départementales ou encore le vote pour le Prix du Public.

* Source : Enquête Ifop pour l'Observatoire de la création d'entreprise de Bpifrance Création, 4^e édition, 2023.

Informations pratiques

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- **Ouverture des candidatures**.....1^{er} juin 2024
- Événements territoriaux de valorisation de l'entrepreneuriat des femmes.....septembre 2024
- Clôture des candidatures.....30 septembre 2024
- Jurys de sélection des finalistes départementales.....du 14 au 25 octobre 2024
- Jury de sélection des finalistes régionales.....31 octobre 2024
- Vote en ligne pour le Prix du Public.....du 6 au 17 novembre 2024
- Journée de préparation au pitch pour les finalistes régionales.....12 novembre 2024
- Grand jury / Audition des finalistes régionales.....18 novembre 2024
- **Cérémonie de remise des prix**.....**décembre 2024**

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise* dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2024,
- le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de prix du concours.

*Les associations ne sont pas éligibles.

Comment candidater ?

Les créatrices ou repreneuses d'entreprise candidatent sur www.creatricesdavenir.com.

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur www.creatricesdavenir.com

Découvrez les lauréates des précédentes éditions sur www.creatricesdavenir.com/palmares

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur les réseaux sociaux :

- Instagram : [creatricesdavenir](https://www.instagram.com/creatricesdavenir)
- Facebook : [ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)
- LinkedIn : [creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/company/creatricesdavenir)

A propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir près de 3 700 emplois en 2023, en finançant et accompagnant plus de 1 600 nouveaux entrepreneurs dont 35% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 93% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet.

En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr.

Contacts presse

Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :

